



HORAIRES 61 | ANNECY - VEYRIER - MENTHON - TALLOIRES



Pour tout renseignement :

**TRANSDEV
CROLARD**

Gare Routière Sud BP 81
74002 ANNECY CEDEX
Tél : 04 50 45 08 12 / Fax : 04 50 45 22 84
Email : voyages.crolard@wanadoo.fr
Internet : www.voyages-crolard.com

**haute
savoie**
Conseil Général

lihsa
LIGNES INTERURBAINES DE HAUTE-SAVOIE

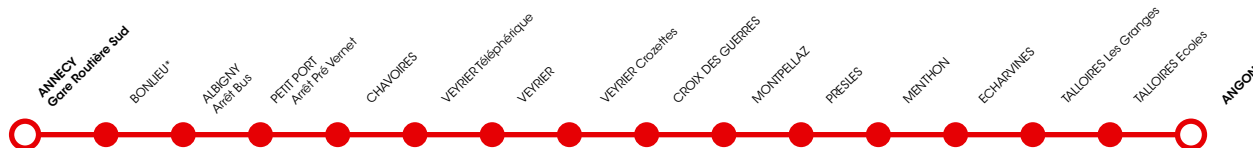
61 | ANNECY - VEYRIER - MENTHON - TALLOIRES

JOURS DE FONCTIONNEMENT	L M Me JVS	L M Me JVS	L M Me JV	L M Me JVS	L M Me JVS	L M Me JV	L M Me JVS	L M Me JV
ANNECY Gare Routière Sud	6.30	7.45	11.15	12.15	14.15	17.10	18.10	19.10
BONLIEU Arrêt Rue Jean Jaurès	6.33	7.48	11.18	12.18	14.18	17.13	18.13	19.13
ALBIGNY Arrêt bus	6.34	7.49	11.19	12.19	14.19	17.14	18.14	19.14
PETIT PORT Arrêt bus Pré Vernet	6.37	7.52	11.22	12.22	14.22	17.17	18.17	19.17
CHAVOIRES	6.40	7.55	11.25	12.25	14.25	17.20	18.20	19.20
VEYRIER	6.45	8.00	11.30	12.30	14.30	17.25	18.25	19.25
PRESLES	6.48	8.03	11.33	12.33	14.33	17.28	18.28	19.28
MENTHON	6.50	8.05	11.35	12.35	14.35	17.30	18.30	19.30
ECHARVINES	6.53	8.08	11.38	12.38	14.38	17.33	18.33	19.33
TALLOIRES ECOLES	6.55	8.10	11.45	12.45	14.45	17.40	18.40	19.40
ANGON	7.00	8.15	11.50	12.50	14.50	17.45	18.45	19.45

L : LUNDI - M : MARDI - Me : MERCREDI - J : JEUDI - V : VENDREDI - S : SAMEDI
PAS DE SERVICE LES DIMANCHES ET JOURS FÉRIÉS.

JOURS DE FONCTIONNEMENT	L M Me JVS	L M Me JVS	L M Me JV	L M Me JVS	L M Me JVS	L M Me JV	L M Me JVS	L M Me JV
ANGON	7.00	8.15	11.50	13.15	14.50	17.45	18.45	19.45
TALLOIRES ECOLES	7.02	8.18	11.53	13.18	14.53	17.48	18.48	19.47
ECHARVINES	7.07	8.24	11.58	13.24	14.58	17.54	18.54	19.50
MENTHON	7.10	8.28	12.00	13.28	15.00	17.58	18.58	19.52
PRESLES	7.12	8.30	12.02	13.30	15.02	18.00	19.00	19.54
VEYRIER	7.15	8.33	12.05	13.33	15.05	18.03	19.03	19.55
CHAVOIRES	7.18	8.36	12.08	13.36	15.08	18.06	19.06	19.58
PETIT PORT Arrêt bus Pré Vernet	7.20	8.38	12.10	13.38	15.10	18.08	19.08	20.00
ALBIGNY Arrêt bus	7.25	8.42	12.14	13.42	15.15	18.12	19.12	20.01
BONLIEU Arrêt bus Préfecture/Pâquier	7.27	8.45	12.17	13.45	15.20	18.15	19.15	20.03
ANNECY Gare Routière Sud	7.30	8.50	12.20	13.50	15.25	18.20	19.20	20.05

L : LUNDI - M : MARDI - Me : MERCREDI - J : JEUDI - V : VENDREDI - S : SAMEDI - PAS DE SERVICE LES DIMANCHES ET JOURS FÉRIÉS.
Les arrêts d'Anancy Gare, Bonlieu Rue Jean Jaurès, Albigny arrêt bus, Petit Port arrêt bus Pré Vernet, Chavoires, Veyrier sont également desservis par les services réguliers Anancy - La Clusaz (ligne 62 présentée sur une autre fiche horaire).



ATTENTION à l'arrêt BONLIEU :
La prise en charge se fait rue Jean Jaurès angle Rue Sommeiller. La dépose se fait à l'arrêt Préfecture/Pâquier

CONDITIONS GÉNÉRALES

Tarifs des services réguliers

- Enfants : gratuit jusqu'à 5 ans (accompagnés d'une personne du cercle familial).
- Jeunes de 6 à 26 ans résidant en Haute-Savoie : sur présentation de la carte DECLIC délivrée par le Conseil Général de Haute-Savoie (www.cg74.fr), ils bénéficient :
 - de 50% de réduction sur le billet unitaire,
 - d'un abonnement scolaire annuel sur un trajet déterminé pour 300€,
 - d'un abonnement annuel libre circulation sur une ligne déterminée pour 400€.
 Les titulaires d'une carte de transport scolaire Haute-Savoie bénéficient automatiquement de la réduction de 50% sur le billet unitaire sur présentation de celle-ci.

- Carnets de 10 tickets : pour des voyages fréquents (10% de réduction), à vous procurer dans nos points de vente.
- Abonnements mensuels : pour des voyages quotidiens (30% de réduction), à vous procurer dans nos points de vente.

- Avec votre billet autocar aller simple à destination de l'agglomération Annécienne, vous avez la possibilité d'utiliser le réseau SIBRA. La seule condition à respecter est de monter dans le bus de la SIBRA dans un délai de 2 heures à compter de l'émission du billet. Le billet aller/retour journée donne accès au réseau SIBRA toute la journée.

Conditions de transport

consultables sur www.voyages-crolard.com

Autres annotations :

1) Afin de faciliter la vente à bord des autocars, nous vous remercions de préparer l'appoint pour le conducteur. A l'arrêt, faites signe au conducteur.

2) Les correspondances prévues avec les autres lignes d'autocars ou le train à Anancy sont assurées dans la mesure où les conditions de circulation le permettent. Entre les bords du lac et l'agglomération Annécienne, et notamment aux heures de pointe, il peut arriver que certains services aient beaucoup de retard du fait de conditions de circulation difficiles. Nos bureaux sont à votre disposition pour vous renseigner à ce sujet. En cas de correspondance manquée pour cause de force majeure (circulation, météo...), aucune indemnité ne pourra être demandée.